L'Inf'eau du Bassin Rennais
Janvier 2015/n° 11

Édito

La création de la Collectivité Eau du Bassin Rennais est le choix de la solidarité entre les territoires. Ce choix que nous venons de faire, issu certes d'un calendrier tendu fixé par la loi MAPTAM, a été le bon. J'en veux pour preuve que, quelles qu'aient été les motivations, l'ensemble des délibérations des 30 intercommunalités, communes ou syndicats concernés, a été voté à l'unanimité. Nous avons ensemble relevé un premier formidable défi, et nous avons été capables de le faire grâce à 3 conditions fondamentales : le dialogue, la capacité à agir - je tiens à remercier ici le travail des élus et des services - et le projet politique partagé. Nous avons maintenant plusieurs autres défis à relever pour écrire l'avenir :

- **Le premier,** c'est de continuer à bien faire ce que nous faisions avec efficacité dans nos différentes collectivités.

- **Le deuxième,** c'est celui de porter plus haut la mise en commun des moyens et des ambitions au service d'une action solidaire sur l'ensemble du territoire. L'élaboration d'une stratégie patrimoniale ambitieuse, la mise en œuvre de mécanismes de convergence pour aboutir rapidement au prix unique de l'eau, et un engagement renouvelé à assumer notre rôle central dans la sécurisation de l'alimentation en eau potable du département en seront les trois piliers.

- **Le troisième**, c'est d'améliorer le contrôle de la gestion de l'eau par les opérateurs et de conforter le déploiement de notre Société Publique Locale de l'Eau, qui remplacera dans la nuit du 30 mars au 1er avril prochain Veolia Eau pour la gestion de nos infrastructures de production, mais aussi pour la distribution d'eau sur la partie rennaise de notre territoire.

- **Le quatrième,** qui d'une certaine façon chapeaute les trois autres, c'est de mettre en place une gouvernance alliant culture commune et proximité avec les territoires et leurs habitants.

Le nouvel exécutif de l'eau du Bassin Rennais, élu durant ce Comité historique du 15 janvier 2015, va s'y employer, j'en serai le garant.

Yannick Nadesan,
Président de la Collectivité Eau du Bassin Rennais

61 élus à la tête de la Collectivité Eau du Bassin Rennais

Le 15 janvier 2015 a eu lieu à Thorigné-Fouillard le Comité d'installation de la nouvelle structure. Les 61 élus, qui représentent la diversité des communes du Syndicat, ont élu pour Président Yannick NADESAN.

Le Comité Syndical réuni pour la première fois le 15 janvier 2015.
Au 1er rang, 6ème en partant de la gauche, le Président Yannick Nadesan.

Afin d'élaborer de manière collégiale la stratégie du Syndicat et d'assurer la diversité de ses missions, il est entouré de 8 Vice-Président(e)s :

- M. Pascal HERVE (Laillé)
- M. Jean-Yves LEFEUVRE (Thorigné-Fouillard)
- M. Philippe BONNIN(Chartres-de-Bretagne)
- M. Marc HERVE (Rennes)
- M. Fernand ETIEMBLE (St-Jacques-de-la-Lande)
- Mme Laurence BESSERVE (Betton)
- M. Cyril GUERILLOT (Chavagne)
- M. Jean RONSIN (Bédée)

Ce gouvernement de l'eau est complété par 11 autres élus, désignés eux aussi par le Comité Syndical, afin de former le Bureau du Syndicat : Mmes Valérie FAUCHEUX (Rennes) et Armelle BASCK (Mordelles) et MM. Luc MANGELINCK (Le Rheu), Jacques FOLSCHWEILLER (Pacé), Patrick PLEIGNET (Cesson-Sévigné), Nicolas DELEUME (Vern-sur-Seiche), Pascal GORIAUX (La Mézière), Gérard BAUDAIS (La-Chapelle-Thouarault), Michel DEMOLDER (Pont-Péan), Jean-Michel DESMONS (Corps-Nuds), Pascal PINAULT (La Chapelle-Chaussée).

La Collectivité Eau du Bassin Rennais, autorité organisatrice du service de l'eau, du point de captage…

Usines de potabilisation

Villejean ②④⑪ : 80 000 m³/j
Rophémel ① : 30 000 m³/j
Mézières-sur-Couesnon ③⑤ : 25 000 m³/j
Champ-Fleury ⑧⑨⑩ : 5 500 m³/j
Lillion ⑫ : 3 600 m³/j
La Noé ⑥ : 1 400 m³/j
Vau Reuzé ⑦ : 400 m³/j

① Retenue de Rophémel

Captages en rivière

③ **Le Couesnon (Mézières-sur-Couesnon)**
Capacité : 15 000 m³/j
④ **Le Meu (Mordelles)**
Capacité : 75 000 m³/j

③ Le Couesnon

⑤ Drains du Coglais

④ Le Meu

Barrages

① **Rophémel sur la Rance (Plouasne)**
Volume : 5 millions de m³ - Capacité : 30 000 m³/j
② **Barrage de Chèze-Canut (St Thurial)**
Volume : 15 millions de m³ - Capacité : 75 000 m³/j

⑦ Captage du Vau Reuzé

⑩ Captage du Fénicat

⑫ Captages de Lillion

⑪ Etang des Bougrières

② Retenue de la Chèze

Prise d'eau de secours

⑪ **Etang des Bougrières (Rennes)**
Volume : 1 750 000 m³
Capacité : 18 000 m³/j

Captages souterrains

⑤ **Drains du Coglais** - 15 000 m³/j
⑥ **Captage de La Noé (St Grégoire)** - 1 500 m³/j
⑦ **Captage du Vau Reuzé (Betton)** - 920 m³/j
⑧ **Captages de La Pavais (Chartres-de-Bretagne)** - 4 320 m³/j
⑨ **Captage de La Marionnais (Chartres-de-Bretagne)** - 2 160 m³/j
⑩ **Captage du Fénicat (Bruz)** - 1 680 m³/j
⑫ **Captages de Lillion (Rennes)** - 3 600 m³/j

La protection des ressources

La protection des ressources est assurée par le Pôle Protection des ressources de la Collectivité Eau du Bassin Rennais.

Principales actions : gestion écologique des 650 ha de terrains acquis sur les captages, suivi de la qualité des eaux brutes, animation des contrats de territoire sur les bassins versants d'alimentation, lien entre consommateurs du Bassin Rennais et production agricole attentive à la protection de l'eau sur les bassins versants grâce à la marque déposée Eau en Saveurs®.

Pôle Protection des ressources

- **Magali Grand**
- **Daniel Helle**
- **Céline Juspin**
- **Jérémie Lacour**
- **Michaël Lemée**
- **Guilaine Le Toumelin**

Potentiel des ressources en eau du Bassin Rennais

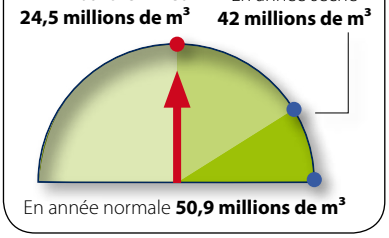

Capacité de traitement des usines de potabilisation du Bassin Rennais

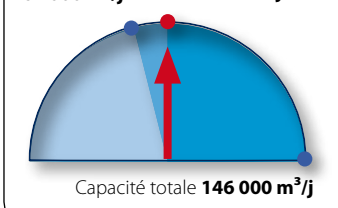

La production d'eau potable

La production d'eau potable est assurée par la Collectivité Eau du Bassin Rennais (Pôle Production Énergie Qualité de l'eau) pour la gestion patrimoniale et par la Société Publique Locale Eau du Bassin Rennais pour l'exploitation [1].

Principales actions de la Collectivité : schéma d'alimentation en eau 2030, travaux de renouvellement, de modernisation et de sécurisation des installations (traitement, production d'énergie renouvelable, adductions, réservoirs), suivi-contrôle de l'exploitation.

A noter : l'approvisionnement de 11 communes de Rennes Métropole ayant quitté leur syndicat de distribution pour rejoindre la Collectivité[2] reste à ce jour assuré par des achats d'eau en gros à des syndicats extérieurs.

[1] à compter du 1er avril 2015 et à l'exception de l'usine de Lillion qui reste exploitée par Saur jusqu'au 31 décembre 2016.
[2] Acigné, Bécherel, Brécé, Chevaigné, Corps-Nuds Miniac-sous-Bécherel, La Chapelle-Chaussée, Langan, Le Verger, Nouvoitou, et Saint-Sulpice-la-forêt.

Pôle Production Energie Qualité de l'eau

- **Stéphane Louaisil**, Responsable du pôle
- **Soazig Lecalvez**, barrages
- **Sandra Chériaux**, usines et qualité de l'eau
- **Technicien** (poste à pourvoir), réservoirs

… au robinet

La distribution d'eau potable

La Collectivité fixe les objectifs assignés au service et choisit les modes de gestion sur son territoire et les délégataires. Le travail est réalisé par le Pôle Distribution - Ecodo - Défense Incendie.

Principales missions : passation des Délégations de Service Public, suivi-contrôle des exploitants, réalisation des travaux neufs d'extension de réseau en lien avec les communes et les aménageurs, suivi des relations avec les usagers, coordination du programme Ecodo… et réalisation des travaux de renouvellement.

Pôle Distribution - Ecodo - Défense Incendie

- **Véronique Meury,**
  Responsable du pôle, Référente Cesson-Sévigné
- **Cédric Ducruix,**
  Responsable adjoint et Référent Secteur Ouest
- **Laurence Pinot,**
  suivi des Délégations de Service Public
- **Erwann Guirriec,** Référent Secteur Nord
- **Philippe Groussard,** Référent Secteur Sud
- **David Chéramy,**
  Responsable Défense Incendie et Référent Rennes
- **Technicien** (poste à pourvoir), Défense Incendie
- **Soazig Lecalvez,** économies d'eau
- **Lucie Boust,** économies d'eau
- **Rita Silva,** contrat d'apprentissage

La défense incendie : une mission d'assistance à la Métropole

Depuis le 1er janvier, Rennes Métropole est compétente en matière de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). Au vu du lien de la DECI avec le réseau d'eau potable, la Collectivité Eau du Bassin Rennais assure pour la Métropole une mission d'assistance technique relative à l'entretien, au contrôle et à la création d'hydrants : poteaux d'incendie, …

La même prestation pourra être assurée pour les communes du syndicat non membres de Rennes Métropole qui le souhaitent.

Pôle Support et Direction

- **David Clausse,** Directeur
- **Anne-Marie Aquilina,** Directrice adjointe
- **Vincent Pitois,** Délégué Général
- **Morgane Bécot,** Responsable du pôle Support, Ressources Humaines et budget de fonctionnement
- **Andrée Hamon,** budget d'investissement et Cellule marchés publics
- **Emilie Lucas,** secrétariat et moyens généraux
- **Virginie Leroy (Catherine Blanchard),** comptabilité
- **Laurent Courtois,** transfert patrimonial
- **Rédacteur** (poste à pourvoir), marchés publics
- **Arnaud Souhy,** Informatique et Syst. Information Géographique
- **Technicien** (poste à pourvoir), Syst. Information Géographique

Délégations de Service Public de la Collectivité Eau du Bassin Rennais au 1er avril 2015

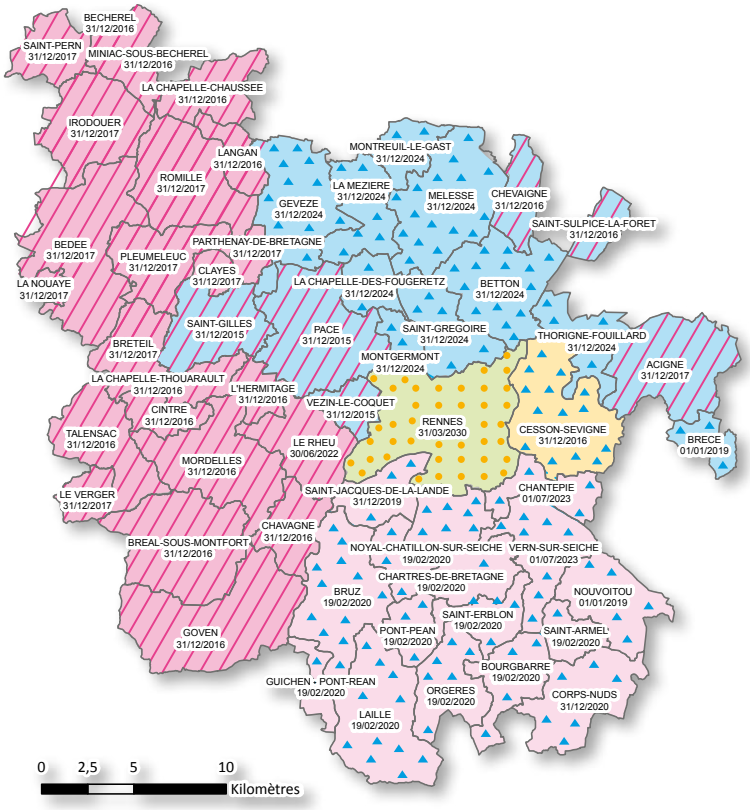

Légende

Délégataires
- SAUR
- SPL EBR
- VEOLIA EAU

Secteurs géographiques du Pôle Distribution
- Cesson-Sevigné
- Rennes
- Secteur Nord
- Secteur Ouest
- Secteur Sud

Jour/mois/année : Fin de contrat de Délégation de Service Public

© Copyright - IGN - Paris 2004 - Reproduction interdite
Sources : Bd Carto®
© Copyright - Collectivité Eau du Bassin Rennais
Edition : Janvier 2015

L'exploitation du service est confiée à trois délégataires

Saur, Veolia Eau et la SPL Eau du Bassin Rennais (*) assurent, dans les conditions fixées par les contrats de Délégation de Service Public, l'exploitation du service de distribution et la relation aux usagers.

Principales missions : exploitation des réservoirs et des canalisations, surveillance de la qualité de l'eau, réparation des casses, relève des compteurs et facturation, réponse aux DICT, travaux neufs de branchements … et selon les contrats, travaux de renouvellement du réseau de distribution.

Contacts :
Veolia Eau : 0969 323 529
Saur : 02 78 51 80 00
SPL Eau du Bassin Rennais : 02 23 40 81 16

(*) à compter du 1er avril 2015

ECODO
JUSTE L'EAU QU'IL FAUT !

2015 : Une année pour construire le projet stratégique de la Collectivité Eau du Bassin Rennais

6 axes pour répondre aux enjeux de demain

S'enrichir de l'expérience des 20 collectivités anciennement compétentes en matière d'eau potable afin de construire un projet unique, cohérent et partagé pour la Collectivité Eau du Bassin Rennais, tel est le défi à relever en 2015.

Les travaux préalables menés en 2014 avaient déjà permis de dessiner 6 objectifs stratégiques en matière d'eau potable :

1. Protéger la qualité des ressources et privilégier l'utilisation de l'eau provenant des captages souterrains ;
2. Assurer la protection quantitative des ressources par une gestion patrimoniale renforcée et cohérente des réseaux et un programme « Ecodo » ambitieux ;
3. Garantir la gestion transparente du service public de l'eau grâce au suivi et au contrôle des Délégations de Services Publics (confiées aux opérateurs privés Saur et Veolia Eau et à la Société Publique Locale Eau du Bassin Rennais) réalisé par un service spécialisé ;
4. Offrir à tous les usagers de la Collectivité un service équitable tendant vers un prix unique :
   - En homogénéisant les montants de rémunération des délégataires privés (Veolia Eau et Saur) pour l'exploitation du service : avenants aux contrats de DSP, remises en concurrence,
   - En passant de nouveaux contrats de DSP avec l'exploitant public SPL Eau du Bassin Rennais,
   - En mettant en œuvre une péréquation progressive de la part du prix de l'eau revenant à la Collectivité ;
5. Promouvoir auprès des abonnés la consommation de l'eau du robinet à des fins alimentaires ;
6. Conserver l'actuelle proximité de gestion par une organisation adaptée des instances et des services.

Un calendrier de travail ambitieux

Afin de traduire ces objectifs en programme d'actions concrètes, un séminaire d'élus sera organisé au printemps 2015. Au programme : présentation des pré-diagnostics réalisés par les services, travail en ateliers, et intervention de témoins extérieurs sur la thématique du prix unique. Des groupes de travail prendront la suite de ce premier temps fort afin d'aboutir à des prises de décisions durant le dernier trimestre 2015 : programmation pluri-annuelle des investissements, fixation du nouveau prix de l'eau…

Le projet stratégique fera également l'objet d'un travail collaboratif avec les représentants de la société civile grâce au fonctionnement de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

L'avancement des débats sera relaté régulièrement sur le site internet de la Collectivité.

Rédaction : Collectivité Eau du Bassin Rennais
Directeur de publication : Yannick Nadesan
Photos : Collectivité Eau du Bassin Rennais, C. Simonato
Conception : PHL Communication 02 23 35 11 10
Impression : Le Colibri, labellisé imprimeur vert
Imprimé sur papier recyclé

Tél. : 02 23 62 11 35
contact@ebr-collectivite.fr
www.eaudubassinrennais-collectivite.fr

EAU DU BASSIN RENNAIS
COLLECTIVITÉ